

Communiqué de presse du Conseil administratif

Aux représentant-e-s des médias

24 novembre 2021

Le Conseil administratif va proposer au Conseil municipal l'ouverture d'un crédit d'un montant de 1'630'000 francs destiné à la révision du plan directeur communal de la Ville de Genève

En septembre 2009, le Conseil municipal de la Ville de Genève a adopté le plan directeur communal « Genève 2020 – Renouvellement urbain d'une ville-centre ». Basé sur huit priorités politiques, il fixe les objectifs souhaités pour le développement du territoire. Il définit également des stratégies dans les domaines du bâti, de la mobilité, de l'aménagement de l'espace public, de l'équipement et de l'environnement. Les résultats obtenus dans la réalisation des objectifs fixés ont fait l'objet d'un suivi au travers du monitoring publié annuellement. Considérant que la validité d'un plan directeur communal est d'environ dix à quinze ans, il a été décidé de le réviser durant la législature 2020 - 2025.

Enjeux

Aujourd'hui, le plan directeur communal doit trouver une cohérence avec le programme de législature qui veut rassembler la société autour d'une vision commune : celle d'une Genève durable, solidaire et prospère. En février 2020, le Conseil administratif a déclaré l'urgence climatique et adopté les mêmes objectifs que ceux du Plan Climat Cantonal (PCC), soit une réduction de 60% des émissions de gaz à effet de serre en 2030 par rapport à 1990 et la neutralité carbone en 2050. Il va sans dire que cette posture affirmée, actuellement développée dans la stratégie d'urgence climatique qui sera présentée en début d'année prochaine, aura des répercussions sur l'aménagement du territoire municipal.

Le nouveau plan directeur communal accordera une place centrale à cette préoccupation en l'abordant de manière transversale au travers des thématiques usuelles d'un plan directeur, à savoir l'urbanisation, la mobilité et l'environnement. Ces domaines seront traités selon les enjeux identifiés tels que la précarité croissante de la population, l'augmentation et l'évolution des besoins en équipements, la place à accorder à l'économie circulaire, la nécessité de rompre avec la mobilité carbonée et les priorités à donner aux modes actifs et à la végétation dans l'espace public, sans oublier la nécessaire préservation de la biodiversité.

L'élaboration du projet de plan directeur communal est prévue en 2022-2023, de manière à ce que la procédure d'adoption ait lieu en 2023 avant la fin de la législature actuelle.

Contact

Mme Frédérique Perler, Maire de Genève, chargée du Département de l'aménagement, des constructions et de la mobilité, en contactant Mme Catherine Armand, collaboratrice personnelle : 022 418 20 32 – catherine.armand@ville-ge.ch

Quatre monuments éclairés en orange pour sensibiliser l'opinion publique à l'élimination des violences à l'égard des femmes

Pour la septième année consécutive, la Ville de Genève a décidé, en collaboration avec les clubs genevois de Soroptimist International, d'éclairer en orange quatre monuments emblématiques de Genève pour sensibiliser l'opinion publique à l'élimination des violences à l'égard des femmes. Du 25 novembre au 10 décembre, le phare des Pâquis, la statue de la Brise, le Grand Théâtre et le Musée Rath seront chaque soir éclairés en orange.

La Ville de Genève apporte ainsi son soutien à la campagne onusienne « Orangez le monde: mettre fin dès maintenant à la violence à l'égard des femmes ! » qui se déroule dans le cadre des 16 jours d'activisme contre la violence basée sur le genre. De multiples actions auront ainsi lieu du 25 novembre, date de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, au 10 décembre, date de la Journée des droits humains.

Campagnes et actions de sensibilisation : la Ville s'engage

La Ville de Genève s'associe pleinement à cette démarche internationale, qui coïncide avec ses engagements locaux en matière de promotion de l'égalité entre femmes et hommes et de prévention des violences de genre. Depuis une dizaine d'années, elle mène en effet des campagnes et des actions de sensibilisation, en collaboration avec le réseau associatif genevois.

Depuis 2019, un accent spécifique est mis sur la prévention du sexisme et du harcèlement dans l'espace public, à travers le plan d'action municipal « Objectif zéro sexisme dans ma ville », dont un premier bilan a été présenté début novembre. Enfin, elle soutient le travail essentiel de plusieurs associations locales actives dans la lutte contre les violences sexistes et sexuelles, que ce soit en matière de prise en charge et d'accompagnement des victimes ou pour le déploiement de mesures de prévention.

Contact

M. Philippe d'Espine, chargé de l'information du Conseil administratif
079 372 84 59 – philippe.despine@ville-ge.ch